

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 mai 2008

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 90

présenté par  
M. Ciotti, rapporteur  
au nom de la commission des lois  
saisie pour avis

-----  
**ARTICLE 14**

Dans l'alinéa 12 de cet article, substituer aux mots :

« ces conditions »,

les mots :

« les conditions prévues aux deux alinéas précédents ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.